

**53^e session du Conseil exécutif de la COI
3-9 février 2021 (session virtuelle)**

Allocution d'ouverture du Président de la COI, M. Ariel Hernan Troisi

1. Ouverture de la session

Chers délégués, Mesdames et Messieurs, chers collègues et amis,

C'est un grand honneur pour moi d'ouvrir la 53^e session du Conseil exécutif de la Commission océanographique intergouvernementale de l'UNESCO. C'est la première fois que je m'adresse à vous à l'occasion d'une réunion de l'un de nos organes directeurs depuis mon élection à la présidence en juillet 2019. Je savais alors que des temps passionnants s'annonçaient, pleins de grandes opportunités pour notre océan et pour notre COI, que je considère personnellement comme une communauté très soudée, préoccupée et passionnée par l'océan.

J'avais maintes fois imaginé l'ouverture de cette session, mais aucun des scénarios ne prévoyait une participation à distance. Les circonstances nous conduisent à une nouvelle normalité, nous amenant à nous plonger dans les plates-formes virtuelles. Cela a certainement permis de renforcer notre communication, ainsi que la capacité de prendre part à de multiples sujets et discussions. Il n'en demeure pas moins déroutant de ne pas pouvoir être avec vous en personne pour partager la plénière et les conversations dans les couloirs et les salons, ainsi que les discussions détendues en fin de journée.

Ainsi, la tenue de notre Conseil exécutif peut-elle être qualifiée à la fois de banale et de miraculeuse. Banale, parce que nous nous sommes réunis régulièrement, et miraculeuse, parce que nous avons pu maintenir cette régularité dans les bons comme dans les mauvais moments. Les circonstances exceptionnelles de la période que nous traversons nous mettent à l'épreuve et exigent une détermination extraordinaire. Vous, les États membres, notre Secrétariat et la société dans son ensemble, avez relevé ces défis de front.

Je tiens à exprimer ma gratitude aux États membres de la COI pour les orientations qu'ils ont données aux travaux de la Commission, pour le soutien qu'ils ont apporté aux propositions faites pendant cette période très particulière, pour leur confiance, ainsi que pour avoir accepté de tenir cette réunion en distanciel et avec un ordre du jour resserré autour des questions clés nécessitant des orientations ou une décision avant la 31^e session de notre Assemblée.

En consultation permanente avec le Bureau et le Secrétariat, nous avons soigneusement préparé cette session pour assurer la qualité des discussions et faire en sorte que le processus décisionnel soit inclusif, transparent et efficace, dans le plein respect de notre Règlement intérieur.

Bien que nous ayons désormais pris l'habitude de travailler sur des plates-formes virtuelles et que, pour employer des termes nautiques, il reste encore peut-être des eaux inexplorées, je suis certain que nos bonnes pratiques et l'esprit de consensus qui caractérise habituellement les travaux de la Commission océanographique intergouvernementale nous guideront dans nos délibérations à distance, et j'attends nos discussions avec grand intérêt.

Nous devons toutefois nous tourner vers l'avenir et déjà penser aux prochaines bouées dans cette navigation. Des solutions pérennes doivent être trouvées pour que les États membres puissent fournir en temps voulu des orientations efficaces au Secrétariat, quelles que soient les circonstances. C'est pourquoi je souhaite proposer à la présente session du Conseil exécutif d'envisager de charger le Comité financier, dans le cadre de ses travaux sur la gouvernance, les méthodes de travail et les procédures de la Commission, de commencer à étudier la faisabilité d'une révision et d'une éventuelle actualisation du Règlement intérieur de la Commission, y compris la possibilité de confier le reste de cette tâche au Groupe consultatif financier intersessions, en vue d'un examen de l'avancée de ses travaux à la 31^e session de l'Assemblée de la COI.

Même dans le contexte actuel difficile, l'océan continue de requérir notre attention en tant que communauté spécialement consacrée à l'océan et à ses interactions. Ces dernières années, l'océan a fait l'objet d'un intérêt croissant au sein de multiples forums et communautés, rendant notre rôle encore plus essentiel pour parvenir au développement durable de notre société avec une attention particulière pour le système terrestre. Il est de plus en plus nécessaire non seulement de produire des connaissances et de surveiller l'océan, mais aussi de communiquer de façon adéquate auprès des différentes parties prenantes sur la situation, les scénarios possibles et la contribution de la COI. Le meilleur moyen d'atteindre notre objectif commun est de resserrer nos liens et de promouvoir les synergies avec le secteur privé, l'industrie, les développeurs et les technologues, les jeunes professionnels de l'océan, le monde universitaire et la société dans son ensemble.

Il est également vrai que ces dernières années, la situation financière de notre Commission a été difficile, mais nous avons su y faire face grâce au soutien de la Directrice générale de l'UNESCO et à l'appui et aux contributions des États membres, ainsi que de divers donateurs et parties prenantes du secteur des océans.

La COI ne s'est pas faite en un jour. Elle est le fruit de nos efforts communs et de notre détermination. Chaque année, nous renouvelons notre engagement en faveur de l'océan. Nous ne pourrions nous acquitter de notre mandat et œuvrer ensemble pour le bien de tous que si nous continuons, comme nous avons coutume de le faire, de façon transparente, participative et constructive, à travailler ensemble pour améliorer encore cet organe scientifique et technique.

D'un point de vue personnel, j'ai bénéficié de l'inspiration de notre ancien président, M. Peter Haugan, de Norvège, ainsi que de l'engagement et du soutien de mes collègues du Bureau.

Je ne voudrais pas non plus manquer l'occasion de saluer les efforts inlassables de notre Secrétaire exécutif et de son équipe. Leur dévouement et leur professionnalisme nous ont permis d'appliquer efficacement les décisions de nos organes directeurs, ainsi que d'instaurer des conditions favorables à notre développement et à l'accomplissement de notre mission.

Pendant cette longue période intersessions, j'ai eu l'occasion de participer à un grand nombre d'événements et de forums, en personne et à distance, arborant le pavillon de la COI au nom de nos 150 États membres.

Je n'ai pas l'intention d'en dresser toute la liste, car cela reviendrait en moyenne à un événement par semaine, mais permettez-moi d'en illustrer la diversité en rappelant certaines activités.

S'agissant de la Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques au service du développement durable, nous avons entamé, il y a un peu plus d'un mois, une période sans précédent dans l'histoire, pour laquelle nous avons fixé une série d'objectifs et de résultats escomptés afin de relever des défis essentiels. Cette Décennie nous permettra de jeter les bases solides d'un processus de transformation pour une gestion durable des océans, fondée sur les meilleures connaissances scientifiques, dans un cadre holistique, transparent, inclusif et participatif, en veillant à ce que personne ne soit laissé pour compte.

Le 31 décembre 2020, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté la résolution 75/239, saluant le travail préparatoire effectué par la COI et prenant note avec satisfaction du plan de mise en œuvre de la Décennie.

Je tiens à remercier les membres du Groupe exécutif de planification et notre Secrétariat pour leur dévouement et leurs efforts, ainsi que pour la grande qualité du plan de mise en œuvre qui nous guidera dans cette entreprise.

Nous avons poursuivi le processus d'élaboration de notre stratégie à moyen terme pour 2022-2025, qui sera examinée au cours de la présente session en vue de sa présentation à la prochaine session de notre Assemblée pour examen et approbation.

Dans le cadre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), à la suite de la décision prise par l'Assemblée à sa 30^e session, la COI a participé activement à la réunion préparatoire (pré-COP), tenue au Costa Rica, ainsi qu'à la COP-25 (la COP bleue), manifestations au cours desquelles le lien entre l'océan et le climat a occupé une place de premier plan.

Le processus de restructuration de l'Organisation météorologique mondiale (OMM) a eu un impact sur plusieurs de nos activités. Les travaux intersessions et la première réunion du Conseil collaboratif mixte OMM-COI ont constitué un point de départ pour la conception de projets conjoints et les conseils stratégiques. Je remercie tout particulièrement les membres du Conseil collaboratif mixte pour le temps et les efforts qu'ils ont consacrés à cette activité.

En août 2019 a eu lieu la troisième Conférence intergouvernementale chargée d'élaborer un instrument international juridiquement contraignant se rapportant à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et portant sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale. Sur cette question, la COI est reconnue comme un organisme essentiel en termes de développement des capacités, de mise à disposition et d'échange de données et d'informations, ainsi que de transfert de techniques marines. Certaines délégations à New York ont notamment souligné la capacité dont la COI a fait preuve non seulement pour fournir des connaissances, des produits et des services, mais également pour anticiper les besoins et identifier les opportunités existantes ou potentielles. Il s'agit là non seulement d'une reconnaissance de notre travail, mais aussi de nouveaux engagements impliquant des efforts humains, financiers et infrastructurels auxquels nous devons faire face.

Le 14 décembre dernier, notre Commission a célébré ses 60 premières années au service du système des Nations Unies et de la communauté au sens large. À cette occasion, nous avons organisé une célébration sous la forme d'un événement en ligne, qui a enregistré une très large participation. Ce niveau de participation témoigne une nouvelle fois du positionnement stratégique de la COI et de l'intérêt pour les services qu'elle fournit, ce qui devrait nous remplir de fierté, tout en nous appelant à continuer de nous surpasser dans la recherche du bien commun ainsi que dans nos efforts pour parvenir à l'océan dont nous avons besoin pour l'avenir que nous voulons.

La célébration de cet anniversaire a également été l'occasion de lancer la deuxième édition du Rapport mondial sur les sciences océaniques (GOSR-2020).

Parmi les nombreuses initiatives et tâches réalisées, il est également important de rappeler les progrès accomplis concernant le Système de données et d'information océanographiques (ODIS), le système de transfert des techniques marines OceanInfoHub, la deuxième phase de l'Académie mondiale OceanTeacher (OTGA-2) et son réseau de centres de formation, ainsi que les activités en matière d'initiation à l'océan.

Permettez-moi également de mentionner la participation en présentiel, à Busan (République de Corée), à la manifestation intitulée « *Governing Science at Sea: The Legal Framework for Marine Scientific Research* », à Lisbonne (Portugal), aux célébrations du 500^e anniversaire de la circumnavigation de Fernand de Magellan, au Panama, au Forum des partenaires de l'UNESCO et à San Diego (États-Unis), à la BlueTechWeek, avec le secteur privé.

Je voudrais enfin souhaiter la bienvenue aux membres nouvellement élus au sein du Système d'alerte rapide aux tsunamis et de mitigation dans l'Atlantique du Nord-Est, la Méditerranée et les mers adjacentes (NEAMTWS).

Des millions de vies ont été bouleversées par la pandémie et je tiens à exprimer ma solidarité avec toutes les familles qui ont été touchées. Mes plus sincères condoléances vont également aux proches des personnes exceptionnelles qui ont participé aux travaux de cette Commission et qui sont décédées au cours de l'année écoulée.

Je prie tous les participants de bien vouloir observer une minute de silence en l'honneur de la mémoire de ces grandes figures de l'océanographie, ainsi que de toutes les victimes de la pandémie.